



HAL
open science

Violences policières et solidarité pendant la crise sanitaire à Mathare, Kenya

Patrick Mutahi, Kate Jane Wanjiru

► **To cite this version:**

Patrick Mutahi, Kate Jane Wanjiru. Violences policières et solidarité pendant la crise sanitaire à Mathare, Kenya. 2020, <https://elam.hypotheses.org/3318>. halshs-03040395

HAL Id: halshs-03040395

<https://shs.hal.science/halshs-03040395>

Submitted on 4 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

Violences policières et solidarité pendant la crise sanitaire à Mathare, Kenya

Patrick Mutahi et Kate Jane Wanjiru

Citer :

MUTAHI, Patrick, et Kate Jane WANJIRU. 2019. Violences policières et solidarité pendant la crise sanitaire à Mathare, Kenya. *Esquisses | Les Afriques dans le monde* [en ligne].

Disponible à l'adresse : <https://elam.hypotheses.org/3318>.

Version PDF : 9 pages.

Les auteurs : Patrick Mutahi prépare un doctorat à l'Université d'Édimbourg. Ses recherches portent sur les stratégies policières dans les bidonvilles de Mathare et Kaptembwo à Nairobi au Kenya. Il est aussi chercheur au Centre des droits de l'Homme et des études en politiques publiques (CHRIPS), un organisme de recherche kenyan spécialiste des questions de sécurité, de criminalité et des violences policières.

Kate Jane Wanjiru est chercheuse à la Ghetto Foundation à Mathare, une organisation communautaire qui travaille au développement des compétences et savoirs des jeunes de Mathare en matière de construction de paix et de protection des droits de l'Homme. L'organisation œuvre également pour le renforcement des opportunités sociales, économiques et l'accès à l'éducation des jeunes de Mathare.

Correspondance par courriel : Patrick Mutahi (mutahi21@gmail.com), Kate Jane Wanjiru (katewanjiru232@gmail.com).

Ce billet est la version française de : « Police Brutality and Solidarity during the COVID-19 Pandemic in Mathare », publié dans la série « Special COVID » de Mambo! Le carnet de l'Ifra-Ifra's blog (<https://mambo.hypotheses.org/2895>). Cette série est le résultat d'un programme de recherche sur l'impact politique, économique et social de la crise sanitaire initié et soutenu par l'IFRA-Nairobi avec un soutien de l'Ambassade de France au Kenya. Il est proposé en langue française dans *Esquisses*, dans le cadre d'un accord entre l'IFRA-Nairobi et *Les Afriques dans le monde*.

Traduction en français de Maïa Foulis, Marie-Aude Fouéré et Chloé Josse-Durand.

Introduction

Dans la nuit du 1^{er} juin 2020, James Mureithi, plus connu dans le bidonville de Mathare sous le nom de Vaite, aurait été abattu par la police parce qu'il était hors de son domicile pendant le couvre-feu : « L'homme n'était pas armé, et on sait bien entre nous qu'il travaillait au marché Wakulima (Marikiti) », note un résident de Mathare (entretien, 2 juin 2020). Selon les militants du Mathare Social Justice Centre (MSJC), James fait partie des dix personnes tuées par la police depuis le 27 mars, date du début du couvre-feu au Kenya (entretien, 23 septembre 2020) : « La police n'est pas en train de tuer le Corona, elle est en train de nous tuer nous », commente un habitant de Mathare (notes manuscrites, 1^{er} juin 2020).

Le 26 mars 2020, le gouvernement kényan a annoncé la mise en place d'un couvre-feu entre 19 heures et 5 heures, qui a été modifié le 27 août avec l'introduction de nouveaux horaires (de

21 heures à 4 heures¹). Ce couvre-feu a été établi pour faire face à la crise sanitaire. Le président Uhuru Kenyatta a invoqué le *Public Order Act (State Curfew) Order 2020* (mesure d'ordre publique sur le couvre-feu d'État) et appelé la police à appliquer ces mesures en s'assurant que ceux qui les enfreignent soient arrêtés. Cet ordre a élargi les compétences de la police kényane, qui doit non seulement appliquer les lois déjà existantes concernant la gestion de l'ordre public mais aussi mettre en œuvre les nouvelles directives en matière de santé publique. Il s'en est suivi une hausse des violences et des exécutions policières. Dans des vidéos prises par les médias et les citoyens et partagées sur le réseau social WhatsApp, des images montrent des policiers assénant des coups et fouettant les individus restés dehors pendant le couvre-feu. Les images montrent aussi les policiers embarquant ces individus dans des voitures de police sans respecter les directives de distanciation sociale. Face aux critiques, le président Uhuru Kenyatta a présenté le 30 mars des excuses sur l'usage de la force par la police : « Je voudrais m'excuser auprès de tous les Kényans, peut-être pour les excès auxquels certains se sont livrés ou qui ont eu lieu » (Asamba, 2020). Cependant les violences policières ont continué et fin juillet 2020 l'*Independent Police Oversight Authority* (IPOA), l'autorité indépendante de surveillance des forces policières, a déclaré qu'elle avait reçu plus de 95 plaintes pour abus policiers. L'IPOA a aussi confirmé le décès de 30 personnes tuées pendant l'exécution du couvre-feu² (Zhu, 2020).

Les pandémies n'affectent pas les sociétés de manière égalitaire : au contraire, elles ont plutôt tendance à reproduire les inégalités de pouvoir déjà existantes. Des recherches ont montré que les actions et la présence policière dans les quartiers défavorisés de Nairobi comme Mathare sont caractérisées par des mesures plus sévères comme les raids, l'utilisation accrue de moyens de contrôle et de fouille, et la surveillance (Ruteere 2008 ; Ruteere *et al.* 2011). Les actions policières sont souvent caractérisées par l'usage aveugle de la force, qui comprend les exécutions extrajudiciaires ainsi que d'autres violations des droits de l'Homme (Andvig et Barasa 2014). De plus, la police est connue pour répondre aux protestations qui s'organisent dans ces quartiers par une hausse des violences et de la répression. En effet, la police utilise parfois des munitions réelles pour tirer sur des manifestants non-armés, et ce le plus souvent en toute impunité (Mutahi et Ruteere 2019 ; Osse 2016).

Par conséquent, les protestations contre les violences policières, qui sont depuis longtemps des pratiques courantes à Mathare et au Kenya, ont intégré les enjeux de l'application des mesures pour faire face à la crise sanitaire dans un contexte où les habitants entretiennent un rapport tendu avec les forces de sécurité en raison des stratégies autoritaires de maintien de l'ordre qui sont déployées. De plus, alors que le gouvernement kényan appelle les citoyens à régulièrement se laver ou se désinfecter les mains, à porter un masque et à éviter les zones à forte affluence, la réalité est bien différente pour les résidents de Mathare. En effet, le bidonville est surpeuplé et bénéficie de peu de services de base comme l'eau courante. Le service d'approvisionnement en eau a été mis à rude épreuve car les conditions sanitaires ont fortement accru la demande en eau. Dans de telles conditions, assurer le respect des mesures sanitaires était un défi pour les résidents.

Sur la base d'entretiens et d'observations, cette contribution analyse les expériences des habitants de Mathare à l'échelle locale, c'est-à-dire la manière dont ces habitants ont perçu,

¹ À l'heure où cet article a été finalisé, les horaires du couvre-feu sont de 23 heures à 4 heures.

² Selon certains, l'IPOA et les efforts pour renforcer les mécanismes de responsabilité de la police sont largement insuffisants à cause de l'absence de coopération policière, des retards juridiques et de la falsification des preuves par la police. Voir entre autres Osse (2014) et Hope (2019).

contesté et vécu les actions sécuritaires mises en œuvre par le gouvernement kényan pour faire face à la crise sanitaire. Le texte met tout d'abord en lumière des exemples de violations des droits de l'Homme par la police. Il montre ensuite comment les individus et les réseaux de sociabilité du quartier de Mathare se sont mobilisés pour protéger les habitants contre la violence policière et la crise sanitaire. Les conclusions finales tirées de cette recherche de terrain portent sur le rapport des citoyens à l'État.

Les violences et brutalités policières

Selon les résidents de Mathare et les défenseurs des droits de l'Homme, les cas d'homicide commis par la police, les cas de harcèlement et les arrestations arbitraires ont augmenté alors que les forces de l'ordre tentaient de faire appliquer les réglementations adoptées par le gouvernement afin de répondre à la crise sanitaire. Ces réglementations concernaient notamment la mise en place du couvre-feu, la cessation des allers et venues dans le quartier d'Eastleigh³, proche de Mathare, et le port du masque. Plusieurs personnes ont perdu la vie, ou pansent encore leurs blessures, seules chez elles, sans bénéficier d'aucun soutien à part de leurs familles. C'est le cas de la famille de Yassin Moro, 13 ans, qui a été tué par balle par un officier de police alors qu'il était sur le balcon de sa maison familiale à Kiamaiiko, l'une des localités de Mathare. Après une enquête menée l'IPOA, Duncan Ndiema Ndiwa, un officier de police, a été inculpé pour le meurtre de Yassin. Pour donner un autre exemple de ces violences, Vitalis Owino, 36 ans, est mort dans la nuit du 3 mai 2020 alors qu'il se rendait aux toilettes publiques et cherchait à se procurer à manger pour sa famille. La police est soupçonnée de l'avoir tué : son corps a été retrouvé le lendemain matin au marché de Mradi. Esther Achieng', la veuve d'Owino, explique que son mari était sorti peu après 18 heures pour s'approvisionner en nourriture et se rendre aux toilettes, qui se situent à quelques mètres de leur domicile : « Nous n'avons pas de toilettes chez nous, alors nous allons à Mradi où il y a des toilettes publiques payantes. Il a dit qu'il avait besoin d'y aller, et qu'il ramènerait de quoi dîner sur le chemin du retour » (Odenyo, 2020).

Ceux qui sont considérés coupables d'enfreindre le *Public Order Act 2020* sont sujets à une amende pouvant aller jusqu'à 10 000 KSH (100 USD), à une peine de prison de maximum trois mois, voire doivent s'acquitter des deux. Le *Public Health Act 2020* prévoit également que l'État peut maintenir ces personnes en isolement et prévoit des amendes. Ceux qui sont amenés aux centres d'isolement sont censés couvrir leurs frais quotidiens. Dans les centres gouvernementaux, ces coûts s'élèvent à 2 000 KSH (20 USD) par jour, ce qui équivaut à un montant total de 28 000 KSH (280 USD) pour quatorze jours. Ces montants sont plus élevés dans les zones où le salaire moyen se situe en dessous de 300 KSH (3 USD) par jour (UC Berkeley *et al.* 2012) et où la plupart des habitants n'ont pas de salaire fixe ou sont privés d'opportunités d'emploi à cause de la crise sanitaire. Selon certains enquêtés, il revient à moins cher de payer un pot-de-vin à la police que de se retrouver en confinement obligatoire si l'on se fait arrêter pendant le couvre-feu ou si l'on se fait arrêter sans masque : « Quand on se fait arrêter sans masque ou après 19 heures,

³ Juja Road sépare les quartiers d'Eastleigh et de Mathare. Eastleigh, qui se situe dans l'Est de Nairobi, était habité pendant l'époque coloniale par les Indiens et l'élite africaine qui y travaillaient comme greffiers, bâtisseurs ou encore cordonniers. Au fil des ans, c'est est devenu un grand centre économique pour la ville. Le quartier est habité par des immigrés somaliens qui ont à leur tour créé des opportunités économiques pour les résidents de Mathare, lesquels travaillent, par exemple, dans les magasins ou comme domestiques.

on achète sa sortie très vite. On appelle sa mère ou un ami pour donner de l'argent à la police en échange de sa liberté. Si on se retrouve en confinement, de quoi les enfants vont-ils se nourrir ? » (Entretien avec un habitant de Mathare, 2 juin 2020.) Un autre enquêté souligne que la police profite des mesures sanitaires pour harceler les gens : « Ils [les policiers] peuvent vous arrêter et vous accuser à tort de ne pas respecter les directives sécuritaires. Tout ce qu'ils veulent, c'est de l'argent. » (Entretien avec un habitant de Mathare, 2 juin 2020.)

Pendant la journée, la plupart des jeunes hommes de Mathare se retrouvent dans des lieux que les habitants du bidonville appellent les *bazes*, où ils socialisent avec leurs pairs et effectuent de petits jobs comme laver les voitures ou s'occuper des toilettes publiques. Comme le note Van Stapele, les *bazes* sont un pilier central de la vie des jeunes hommes de Mathare : « Car c'est ici qu'ils peuvent s'exprimer et répondre aux conceptions populaires et aux attentes de ce qu'est être un homme » (2016 : 305). Cependant, la présence de ces jeunes qui se retrouvent dans les *bazes* contribue au profilage et au harcèlement par la police, surtout en raison des restrictions actuelles portant sur les rassemblements publics. Selon les enquêtés, pendant le couvre-feu la police faisait des descentes dans les *bazes* et arrêtait tous ceux qui s'y trouvaient pour motif de contravention aux restrictions de santé publique : « Parfois on est très peu, seulement trois personnes, et ils disent que c'est un rassemblement » (entretien avec un jeune à Mathare, 21 mai 2020). Un autre interlocuteur déclare : « Avant on avait l'habitude de s'asseoir dans les *bazes* avec nos amis mais maintenant on ne peut plus car la police en profite pour nous harceler » (entretien avec un jeune à Mathare, 21 mai 2020).

Ces pratiques policières quotidiennes à Mathare renvoient aux efforts historiques de l'État kényan de contrôler le crime et le désordre dans les bidonvilles. En raison de la pauvreté endémique et l'absence d'opportunités, la police considère Mathare comme un quartier propice à un taux élevé de criminalité et de violence à Nairobi. Elle considère ses résidents comme des vecteurs de criminalité (Ruteere *et al.* 2013 ; Van Stapele 2016). De fait, la police déploie depuis des années des mesures sévères : exécutions extrajudiciaires, raids, contrôles et fouilles, particulièrement auprès des jeunes hommes qui résident à Mathare. Les habitants vivent donc dans la peur et sont hostiles aux forces de l'ordre, dont la présence dans le quartier est vue comme un problème et non une solution : « Nous portons des masques non parce que nous avons peur du virus, mais parce qu'on a peur de la police » (entretien avec un habitant de Mathare, 21 juin 2020). En s'interrogeant sur l'application des mesures de santé, un autre habitant de Mathare raconte combien les membres de la communauté ont souffert aux mains des forces de l'ordre, et comment cela a mené à de mauvaises relations avec la police : « Les rapports entre la police et la communauté se sont détériorés car la police pense que tous les jeunes de Mathare sont des criminels. Cela dure depuis si longtemps et nous avons perdu beaucoup d'amis à cause de ça » (entretien à Mathare, 3 mai 2020).

Ces mesures punitives de la part de la police à Mathare mettent en lumière comment, au fil des ans, les résidents perçoivent l'État et négocient avec lui pour assurer leur sécurité. Un accroissement de la présence sécuritaire dans le bidonville pendant la crise sanitaire devait contribuer à faire respecter les directives sanitaires. Les habitants espéraient que la police agirait de manière professionnelle. Cependant, comme le montrent les exemples précédents, la corruption et la participation présumée de certains policiers à la violation des droits de l'Homme continuent d'ébranler la confiance du public à leur égard. Cette défiance est largement due au fait

que le gouvernement a octroyé à la police, dans un environnement où l'impunité règne, plus de pouvoirs qu'elle n'en a d'habitude dans le but de faire appliquer les directives de santé.

La police au cœur de la mise en œuvre des directives sanitaires

Malgré un système de police inefficace et inadéquat, les habitants s'attendaient néanmoins à ce que la police fasse appliquer les mesures sanitaires prises face au COVID-19. L'un des enquêtés affirme que la police a un rôle à jouer dans la protection de la communauté de Mathare en rappelant à la population de porter un masque, de pratiquer la distanciation sociale et de se laver les mains : « Leur rôle est d'arrêter et d'inculper ceux qui défient les lois, les traîner devant les tribunaux et laisser la justice suivre son cours » (entretien avec un habitant de Mathare, 21 juin 2020). On peut comprendre qu'au vu de la hausse du nombre de cas positifs, certains ont appelé à une application plus stricte des règles du couvre-feu. Mais ce n'étaient pas là des appels à une plus grande sévérité policière : les Kényans demandent plutôt que l'État veille au respect de l'ordre public et attendent, en somme, que le gouvernement agisse pour la sécurité de tous.

La protection de la police était essentielle pour les habitants de Mathare pendant les 30 jours de confinement au cours desquels ces derniers devaient fournir une autorisation pour effectuer des allers-retours entre leur quartier et celui d'Eastleigh. Les quartiers d'Eastleigh à Nairobi et d'Old Town à Mombasa (où le virus circulait de façon virulente) ont été confinés du 6 mai au 7 juin 2020 afin de faire barrage à la multiplication des infections. Cependant, Eastleigh est une source importante d'emplois pour beaucoup d'habitants de Mathare qui y exercent des activités salariales mal payées, comme par exemple des emplois d'aides ménagères. Le confinement d'Eastleigh a mis les habitants défavorisés de Mathare face à un dilemme : d'un côté, ils étaient prêts à se protéger et à protéger leurs familles en respectant le confinement, mais de l'autre, ils allaient être confrontés à la faim s'ils respectaient les règles du confinement.

À l'annonce du confinement et du couvre-feu, le gouvernement a autorisé les professionnels de santé, le personnel soignant, les chauffeurs et tout autre travailleur considéré comme essentiel à continuer à travailler comme à l'habitude. Cependant, ces travailleurs devaient transporter avec eux une lettre officielle ainsi qu'une carte professionnelle prouvant leur statut de salarié travaillant pour des entreprises pourvoyeuses de biens et services considérés comme essentiels. Ils devaient présenter ces lettres à la police à divers check-points pour être autorisés à se déplacer. Néanmoins, la police a refusé l'entrée ou la sortie de ces quartiers à des individus qui détenaient de telles lettres, alors qu'elle a permis à d'autres de se déplacer librement alors même qu'ils n'avaient pas de lettre mais qui étaient en capacité financière de soudoyer les agents.

Maria (un pseudonyme), aide-ménagère, a été confrontée à une telle situation à Eastleigh. Malgré la forte présence de policiers entre Mathare et Eastleigh et les 11 barrages routiers installés à tous les principaux points d'entrée du quartier, Maria a pu entrer et sortir de Eastleigh sans lettre de circulation : « Depuis le premier jour ça a été facile car on a seulement besoin de donner un pot-de-vin à la police. Ils ne demandaient pas à voir la lettre prouvant qu'on était travailleur essentiel » (entretien, 21 mai 2020). Pour circuler, Maria payait 50 KSH (0,5 USD) à chacun de ses déplacements. Selon elle, c'était un prix raisonnable à payer car ses enfants étaient assurés d'avoir à manger à la fin de la journée : « Beaucoup de résidents de Mathare ont de faibles revenus. Ces revenus ne sont pas stables mais ils ont besoin de manger et de payer leur loyer.

Donner un pot-de-vin pour avoir accès au quartier était la seule solution » (entretien, 21 mai 2020). Nous défendons l'idée que ce type d'interactions est révélateur des pratiques permanentes de négociations entre les citoyens et la police, pratiques qui permettent aux résidents de Mathare d'assurer leur survie quotidienne – le confinement d'Eastleigh les ayant profondément affectés sur le plan économique.

Solidarité en temps de pandémie

La crise sanitaire a fait chuter les opportunités d'emplois et réduit les moyens de subsistance dans de nombreux secteurs. En avril 2020, le ministère du Travail annonçait la perte de 133 657 emplois salariés. De plus, près d'un demi-million de personnes ont été mises en congé non payé (Mwita, 2020). Le président Uhuru Kenyatta avait averti que d'ici la fin de l'année 2020, plus d'un demi-million de Kényans pourraient avoir perdu leur travail (*ibid.*). La plupart des entreprises ont fermé à cause de la chute des ventes, de la circulation réduite dans le pays et du couvre-feu nocturne. Pour les entreprises, le couvre-feu signifie qu'elles ne peuvent opérer la nuit sans autorisation spéciale.

Les fermetures ainsi que les effectifs réduits ont eu de grandes conséquences pour les Kényans de manière générale, et en particulier pour ceux qui vivent dans une situation précaire, comme les habitants de Mathare. Ces derniers doivent naviguer entre l'incertitude et la violence qui affecte de manière disproportionnée les bidonvilles. La plupart des résidents du quartier dépendent largement d'emplois informels pour survivre, c'est-à-dire du type d'emplois qui ont été mis en péril ou tout simplement perdus à cause de la crise sanitaire. Comme nos entretiens le montrent, la fermeture des entreprises et le ralentissement économique ont eu pour conséquence de rendre la plupart des habitants, et surtout les jeunes, vulnérables à la criminalité et a encouragé leur participation à l'économie illicite, telle la vente de drogue. La situation s'est dégradée car si l'État est intervenu pour débloquer des fonds pour la relance économique, il n'a pas ciblé l'économie informelle alors que la plupart des résidents des bidonvilles et des quartiers pauvres gagnent leur salaire journalier grâce à ce secteur.

Par conséquent, les habitants de Mathare se sont organisés pour se soutenir mutuellement au plan social et économique, pour tenter de ralentir la transmission du virus et d'obtenir des informations sur la crise sanitaire. Ainsi, les couturiers du bidonville ont fabriqué des masques à petit prix bien avant que les autorités de santé publique commencent à en proposer. Des artistes locaux ont peint des fresques colorées sur les murs et autres mobiliers urbains pour rappeler aux gens de se laver les mains, de porter un masque et de respecter la distanciation sociale. Selon un artiste impliqué localement dans des actions en faveur des jeunes de Mathare : « Dans le bidonville c'est difficile de trouver des informations et la plupart des familles n'ont pas accès à la télévision, à la radio ou aux réseaux sociaux. C'est pour cela que nous taguons les espaces publics où il y a une forte affluence et beaucoup de déplacements de population » (entretien, 21 mai 2020). Les jeunes dans les *bazes* se sont sensibilisés entre eux et ont sensibilisé la communauté sur l'importance de suivre les directives de santé.

Plusieurs ONG et organisations locales ont aussi commencé à sensibiliser les habitants aux protocoles sanitaires en installant des points d'eau pour le lavage des mains à l'attention des résidents du bidonville qui, pour la plupart, n'ont pas l'eau courante à la maison. D'autres organisations se sont mobilisées et se sont coordonnées pour organiser la distribution d'argent et

de denrées alimentaires non périssables comme la farine, des céréales ou encore du savon aux familles de Mathare. La Ghetto Foundation, une ONG locale, a par exemple soutenu les résidents de Mathare à travers des transferts de fonds et la distribution de nourriture. Elle a travaillé en partenariat avec Mutual Aid Kenya, un réseau populaire dédié à l'aide humanitaire. Ces groupes ont opté pour le transfert de fonds numériques pour éviter les rassemblements physiques et respecter les règles de distanciation sociale définies par le ministère de la Santé (journal de recherche, 27 juin 2020). Selon nos interlocuteurs, cette aide locale était la bienvenue. En effet, ceux qui vivent dans le bidonville n'ont bénéficié d'aucune intervention de la part de l'État : « Le gouvernement ne veut pas m'aider, mais le Mathare Social Justice Center⁴ et la Ghetto Foundation⁵ se souviennent de nous. Ils nous apportent de la farine, de l'huile et d'autres denrées. C'est pour cela que je leur suis reconnaissante », déclare Susan, une habitante de Mathare, après avoir reçu une ration de farine, d'huile de cuisson et de haricots pour deux semaines (entretien, 21 août 2020).

Par leurs actions collectives, les habitants de Mathare et les militants des droits de l'Homme ont continué à manifester contre la brutalité policière et à demander justice pour tous ceux tués par des agents de police pendant le couvre-feu. La plupart des enquêtés affirment être excédés du harcèlement de la police pendant la crise sanitaire. Ils ont participé à la *Saba Saba March for our Lives*⁶ par solidarité avec toutes celles et tous ceux qui ont perdu la vie pendant cette crise. Mais la marche de Saba Saba a été violemment perturbée par la police. Les manifestants ont présenté une pétition au Parlement sur les meurtres de jeunes hommes qui se poursuivent dans les bidonvilles de Nairobi. Selon un des manifestants : « La police a tué plus de gens que le virus. Pour montrer que nous n'en pouvons plus, nous avons acheté deux cercueils et y avons inscrit les noms de toutes les victimes d'homicides extrajudiciaires dans tous les bidonvilles. La douleur et la colère à l'égard du gouvernement sont immenses car nous avons documenté et signalé ces cas mais aucune action n'a été prise. Nous demandons justice pour toutes les victimes d'exécutions extrajudiciaires » (journal de terrain, 7 juin 2020).

Les actions de solidarité décrites ci-dessus mettent en lumière la nature négociée de l'État kényan. Les services et responsabilités de l'État sont partagés avec des acteurs qui collaborent avec lui mais le contestent aussi. Selon Timothy Mitchell (1991 : 94), l'État n'est pas un système unitaire ou une « chose » mais un processus dynamique où différents acteurs négocient et se livrent à une compétition pour l'institutionnalisation des relations de pouvoir. Dans un tel environnement, « les prétentions au pouvoir et à la logique de l'ordre coexistent, se chevauchent et s'entrelacent, et l'État n'a pas de statut privilégié en tant que cadre politique garantissant la sécurité, l'assistance publique et la représentation » (Boege *et al.* 2008 : 10). Les données de terrain

⁴ Le Mathare Social Justice Center est une initiative lancée par les jeunes de la communauté pour promouvoir la justice sociale à Mathare.

⁵ La Ghetto Foundation est une organisation communautaire qui travaille au développement des compétences et savoirs des jeunes de Mathare en matière de construction de paix et de protection des droits de l'Homme. L'organisation œuvre également pour le renforcement des opportunités sociales, économiques et l'accès à l'éducation des jeunes de Mathare.

⁶ La *Saba Saba March for Our Lives* s'est tenue le 7 juillet et a été organisée par différents centres de justice sociale pour dénoncer les meurtres et les violences policières qui ciblent les jeunes des quartiers informels. Elle tire son nom du *Saba Saba Day*, un rassemblement public qui s'est tenu le 7 juillet 1990 à Kamukunji Grounds pour protester contre le règne anti-démocratique de l'ancien président Daniel arap Moi, réclamer une réforme constitutionnelle à travers l'abrogation de la section 2A de la constitution et réintroduire un système bipartite.

collectées montrent que les habitants de Mathare s'attendaient à ce que le gouvernement les protège des bouleversements économiques provoqués par le virus mais aussi des policiers, soupçonnés d'homicides extrajudiciaires. Même si la présence du gouvernement dans les bidonvilles est nulle, les citoyens attendent de l'État qu'il leur fournisse protection et aides sociales puisqu'il dispose du mandat et de l'autorité pour le faire. Mais *in fine*, ce sont les résidents de Mathare, les ONG et les organisations communautaires qui ont dû s'organiser pour se protéger des effets néfastes du virus, occupant la place vide laissée par l'État. Par l'organisation de manifestations et de marches de solidarité, les habitants ont remis en question la légitimité de l'usage de la violence policière par l'État pour faire appliquer le couvre-feu. Simultanément, ils ont exprimé le besoin d'une meilleure responsabilisation de la police et d'un plus grand contrôle sur celle-ci pour l'obliger à rendre des comptes.

Conclusion

Depuis que le premier cas positif de COVID-19 a été détecté au Kenya le 13 mars 2020, le gouvernement a adopté des politiques publiques et mis en place des moyens juridiques pour faire face à la crise sanitaire. Cependant, au lieu de contribuer à gérer adéquatement la crise sanitaire, ces mesures ont peu à peu conduit à une criminalisation accrue de ceux qui ne les respectaient pas. Le confinement de certains quartiers, le couvre-feu et les autres réactions coercitives adoptées par le gouvernement kényan n'ont fait qu'intensifier la précarité et les pressions existantes auxquelles les résidents vulnérables de Mathare sont déjà confrontés. Les réactions sécuritaires continuent d'ébranler la confiance, déjà fragile, entre la communauté et la police, un problème qui est renforcé par une perception négative des forces de l'ordre, vues par les populations de ces quartiers comme violentes et n'ayant jamais à rendre de comptes pour leurs actions.

La mobilisation de réseaux qui contestent l'État et s'engagent politiquement au-delà de la crise du COVID-19 sont les principales réponses trouvées pour répondre localement à la crise. Plutôt que de représenter une menace pour la souveraineté de l'État, cette mobilisation solidaire « par le bas » fait partie d'un processus dynamique de formation de l'État au Kenya où l'autorité publique est revendiquée mais aussi contestée, aboutissant ainsi à mettre à jour les limites de l'État. Alors que le gouvernement tentait d'affirmer son emprise sur la gestion de la crise sanitaire, un large éventail d'individus, de groupes et de communautés se sont engagés dans des actions qui forgent les subjectivités politiques, leur permettant d'exercer leur autorité par-delà celle de l'État. L'idée que les souverainetés se chevauchent et diffèrent est particulièrement utile lorsque l'on analyse les pratiques citoyennes quotidiennes qui ont été déployées par les résidents de Mathare pour renforcer les mesures sanitaires prises pour lutter contre l'épidémie.

Bibliographie

- Andvig, J.C., et T. Barasa. 2014 « A Political Economy of Slum Spaces: Mathare Valley. » NUPI Working Paper no. 838. Oslo : Norwegian Institute of International Affairs. URL : <http://hdl.handle.net/11250/277609>.
- Asamba, M. 2020. « President Uhuru Apologises to Kenyans for Police Brutality. » *The Standard*, April 1. URL : <https://www.standardmedia.co.ke/nairobi/article/2001366479/president-uhuru-apologises-to-kenyans-for-police-brutality> [archive].

- Boege, Volker, M., Anne Brown, Kevin P. Clements, et Anne Nolan. 2008. « On Hybrid Political Orders and Emerging States: State Formation in the Context of 'Fragility.' » *Berghof Handbook for Conflict Transformation Occasional Paper*. Berlin : Berghof Foundation. URL : <https://www.berghof-foundation.org/nc/en/publications/publication/on-hybrid-political-orders-and-emerging-states-state-formation-in-the-context-of-fragility/> [archive]
- Hope, K.R. 2019. « Civilian oversight of the police: The case of Kenya. » *Police Journal (Chichester)* 93(3). <https://doi.org/10.1177/0032258X19860727>.
- Mitchell, T. 1991. « The Limits of the State: Beyond Statist Approaches and Their Critics. » *The American Political Science Review* 85(1) : 77–96. <https://doi.org/10.1017/S0003055400271451>.
- Muongano Support Trust, Slum Dwellers International, University of Nairobi, et University of California, Berkeley. 2012. « Mathare Zonal Plan: Collaborative Plan for Informal Settlement Upgrading. » Nairobi : Centre for Urban Research and Innovations. URL : <http://bit.ly/2SkFfSr>[archive].
- Mutahi, Patrick, et Mutuma Ruteere. 2019. « Violence, Security and the Policing of Kenya's 2017 Elections. » *Journal of Eastern African Studies* 13(2) : 253–271. <https://doi.org/10.1080/17531055.2019.1592328>.
- Mwita, Martin. 2020. « 342,000 Jobs Lost as COVID-19 Hits Economy Hard. » *The Star*, May 22. URL : <https://www.the-star.co.ke/business/2020-05-22-342000-jobs-lost-as-covid-19-hits-economy-hard/> [archive].
- Odenyo, Akello. 2020. « Man Answering Nature's Call 'Killed by Curfew Cops.' » *The Star*, May 4. URL : <https://www.the-star.co.ke/news/2020-05-04-man-answering-natures-call-killed-by-curfew-cops/> [archive].
- Osse, A. 2014. « Police Reform in Kenya: A Process of 'Meddling Through.' » *Policing & Society* 26(8) : 907–24. <https://doi.org/10.1080/10439463.2014.993631>.
- Ruteere, M. 2008. « Dilemmas of Crime, Human Rights and the Politics of Mungiki Violence in Kenya. » Nairobi : Kenya Human Rights Institute. <https://dx.doi.org/10.2139/ssrn.1462685>.
- Ruteere, M., P. Mutahi, B. Mitchell, et J. Lind. 2013 « Missing the Point: Violence Reduction and Policy Misadventures in Nairobi's Poor Neighbourhoods. » IDS Evidence Report no. 39. Brighton : Institute of Development Studies. URL : <https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/handle/20.500.12413/3192>.
- Van Stapele, N. 2016. « 'We are not Kenyans': Extra-Judicial Killings, Manhood and Citizenship in Mathare, a Nairobi Ghetto. » *Conflict, Security & Development* 16(4) (« Security and Normative Order beyond the State ») : 301–25. <https://doi.org/10.1080/14678802.2016.1200313>.
- Zhu, April. 2020. « Kenya Turns Its COVID-19 Crisis into a Human Rights Emergency. » *The New York Review of Books*, July 22. URL : <https://www.nybooks.com/daily/2020/07/22/kenya-turns-its-covid-19-crisis-into-a-human-rights-emergency/> [archive].